

2011/3829 - Palais de Bondy - Réfection des verrières et amélioration de l'accessibilité, 18-20 quai de Bondy à Lyon 5e - Opération n° 05021 551 - Lancement des études de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1 - Programme n° 20005 - pour un montant de 460 000 euros TTC - Election des membres du jury de l'appel d'offres restreint de maîtrise d'œuvre (Direction de la Construction) (BMO du 12/09/2011, p. 1857)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2011/3829 de ce jour, il vous est soumis le projet de réfection des verrières et amélioration de l'accessibilité du Palais de Bondy (5^e).

La maîtrise d'œuvre étant attribuée après mise en concurrence par voie d'appel d'offres restreint, nous devons constituer un jury et élire les membres du Conseil municipal appelés à siéger pour effectuer le choix des candidats conformément aux dispositions du Code des Marchés publics.

Ce jury est composé de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants

La répartition des sièges s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans vote préférentiel ni panachage.

Le scrutin est effectué à bulletin secret.

Les listes ci-après ont été déposées :

Liste A présentée par les Groupes de la Majorité :

Alexandrine Pesson, Nicole Gay, Richard Brumm, Thérèse Rabatel, Jean-Yves Sécheresse, Pascale Bonniel Chalier, Thomas Rudigoz, Gérard Claisse, Mychèle Perraud, Bruno Lebuhotel

Liste B présentée par les Groupes Ensemble pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés et Centristes et Démocrates pour Lyon :

Michel Havard, Laurence Balas, Dominique Nachury, Bernadette Bertrix-
Veza, Blandine Reynaud, Patrick Huguet, Jeanne d'Anglejan, Christophe Geourjon, Nora Berra, Inès de Lavernée

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

MM. les Huissiers, faites circuler les urnes.

1^{er} tour de scrutin

Mesdames et Messieurs, voici les résultats du scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 63

Bulletin blanc : 1

Bulletin nul : 0

Nombre de suffrages exprimés : 62

Majorité absolue : 32

Ont obtenu :

Liste A : 48 voix soit 4 sièges

Liste B : 14 voix soit 1 siège

Vu les résultats du scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste auquel il a été procédé, les Conseillers municipaux suivants sont élus pour siéger au sein du jury d'appel d'offres restreint de maîtrise d'œuvre du Palais de Bondy – Réfection des verrières et amélioration de l'accessibilité, 18-20 quai de Bondy à Lyon 5^e :

- Titulaires : Alexandrine Pesson, Nicole Gay, Richard Brumm, Thérèse Rabatel, Michel Havard

Suppléants : Jean-Yves Séheresse, Pascale Bonniel-Chalier, Thomas Rudigoz, Gérard Claisse, Laurence Balas

Mme GAY Nicole, rapporteur : Il s'agit du jury de l'appel d'offres restreint de maîtrise d'œuvre pour lequel nous avons voté. Il s'agit de la réfection des verrières et de l'amélioration de l'accessibilité du Palais de Bondy, pour un montant de 460 000 euros TTC.

M. HAVARD Michel : Je me réjouis du fait que les travaux dans ce Palais de Bondy puissent continuer puisqu'ils se font par tranches mais c'est une tranche importante. C'est le seul objet de mon intervention. Merci.

Mme PESSON Alexandrine, Maire du 5^e arrondissement : Je me réjouis, Monsieur le Maire, mes chers Collègues, parce que c'est quand même un immeuble qui compte beaucoup pour le 5^e arrondissement, qui date de 1904 et qui sert énormément à tous les salons de peinture, aux concerts et la salle Molière est à mon avis un des plus joli petit théâtre de Lyon, que nous utilisons beaucoup pour des tas de concerts avec les parents, les enfants.

Aujourd'hui, ce qui me paraît important, c'est de changer la manière naturelle d'éclairage zénithale par le biais de plafonds vitrés surmontés de verrières parce que pour le moment, il y a quand même quelques problèmes.

Et surtout, Monsieur le Maire, je suis très heureuse qu'on rende le salon Regain accessible aux personnes à mobilité réduite parce que c'est aussi préserver leur dignité et continuer la solidarité. Quand on voit des personnes qui viennent voir une exposition de peinture et que nous sommes obligés de les porter, je peux vous dire que ça nous fait beaucoup de peine et ça leur enlève beaucoup de personnalité et leur apporte beaucoup d'humiliation. Quand on aura fait ça, Monsieur le Maire, pour le patrimoine du 5^e arrondissement et de la ville, c'est quelque chose de très important.

La semaine prochaine, nous allons avoir le salon Regain : on va avoir des peintres qui vont venir du monde entier et ces personnes à mobilité réduite, en fauteuil roulant, elles n'y ont pas accès. Donc je vous remercie tous car c'est très important.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)